

Cahiers du CEVIPOL **Brussels Working Papers**

1/2019

Le scrutin communal du 14
octobre 2018 à Bruxelles : une
élection détonante

Pascal Delwit et Emilie van Haute



Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL)

Université libre de Bruxelles

Campus du Solbosch

Avenue Jeanne 44 – CP 124


1050 Bruxelles

T. +32(0)2 650 4039

Editrice/Editor: Amandine Crespy, acrespy@ulb.ac.be

Archives et consignes pour soumission/Archives and instructions:

<http://cevipol.ulb.ac.be/fr/cahiers-et-notes/les-cahiers-du-cevipol-brussels-working-papers>



Delwit Pascal is Professor of Political Science at the Université libre de Bruxelles (ULB) and researcher at Centre d'étude de la vie politique (Cevipol). His main research interests include political parties and electoral processes. In 2016, he published: *Les gauches radicales en Europe. XIXe-XXIe siècles*. (Editions de l'Université de Bruxelles).

E-mail: pdelwit@ulb.ac.be

Van Haute Emilie is Chair of the Department of Political Science at the Université libre de Bruxelles (Associate Professor) and researcher at Centre d'étude de la vie politique (Cevipol). Her main research interests include party membership, intra-party dynamics, participation, elections, and voting behaviour.

E-mail: evhaute@ulb.ac.be



Abstract

The local elections of 14 October 2018 in the 19 municipalities of the Brussels Capital Region have been striking due to the size of the electoral and political changes that they brought. This working paper aims at describing and analyzing these shifts, through a study of parties' political and electoral dynamics.

Résumé

C'est peu de dire que les élections communales du 14 octobre 2018 dans les dix-neuf communes de la Région de Bruxelles-capitale ont frappé les imaginations par l'ampleur des mouvements électoraux et politiques observés. Cette contribution propose d'en faire le relevé et l'analyse à l'aune des dynamiques politiques et électorales des partis engagés dans la confrontation.



1. INTRODUCTION

C'est peu de dire que les élections communales du 14 octobre 2018 dans les dix-neuf communes de la Région de Bruxelles-capitale ont frappé les imaginations par l'ampleur des mouvements électoraux et politiques observés. Certes, de coutume, il y a moins de majorités absolues dans l'aire bruxelloise que dans les espaces wallon et, dans une moindre mesure, flamand¹. Pour autant, les changements relevés ont été bien au-delà des imaginations.

Dans cette contribution, nous nous proposons d'en faire le relevé et l'analyse à l'aune des dynamiques politiques et électorales des partis engagés dans la confrontation. L'exercice est – très – difficile à plusieurs égards. L'offre électorale d'une élection à l'autre n'est pas identique et il en est de même des cartels électoraux. De la même manière, le corps électoral est très mouvant. D'un point de vue institutionnel, il diffère suivant les scrutins. Aux élections communales et européennes, il agrège tous les citoyens belges âgés de 18 ans et plus, et les ressortissants non belges en condition de s'inscrire sur les listes électorales et ayant accompli la démarche. Aux élections régionales, il est constitué de tous les citoyens belges âgés de 18 ans et plus résidant dans une des dix-neuf communes de la Région de Bruxelles-capitale. Enfin, aux élections fédérales, à ce segment s'ajoutent les citoyens belges résidant à l'étranger et ayant déclaré leur dernier domicile à Bruxelles².

Au-delà de ces distinctions institutionnelles, soulignons que la Région de Bruxelles-capitale est un territoire de mobilité importante avec bien plus de départs et d'arrivées qu'en Flandre et en Wallonie³. Aux élections communales de 2018, un cinquième des citoyens convoqués aux urnes n'avait pas voté au scrutin de 2012 (voir Tableau 2 ci-dessous). Il s'impose donc de regarder avec prudence et *subtilité* les comparaisons temporelles, notamment la séquence 2012 (élections communales) - 2014 (élections fédérales-régionales-européennes) - 2018 (élections communales).

¹ Aux élections communales de 2012, la majorité absolue avait été atteinte dans six communes bruxelloises : Auderghem, Koekelberg, Saint-Gilles, Saint-Josse, Uccle et Woluwe-Saint-Lambert. En Wallonie, une liste avait enlevé une majorité absolue dans 195 des 262 communes en 2012 (172 en 2006). « La Wallonie, terre de majorités absolues », *Le Soir*, 4 mai 2018.

² Ajoutons que dans la circonscription de Bruxelles, sont intégrés les électeurs du canton de Rhode-Saint-Genèse ayant opté pour cette circonscription.

³ Hamesse Dario, Sierens Astrid (2018) « Les nouveaux habitants des quartiers bruxellois 2018 ». *Institut bruxellois de statistiques et d'analyse*. Focus n°27.



2. UNE PARTICIPATION ELECTORALE ET UN TAUX D'INSCRIPTION DES ELECTEURS NON BELGES EN HAUSSE

Avant de préciser les termes de cette comparaison, un regard s'impose sur la participation électorale. En la matière, trois dimensions peuvent être analysées : la part des électeurs potentiels non belges inscrits comme électeurs, la participation de l'ensemble des électeurs inscrits, et la proportion de votes blancs parmi les votes exprimés.

Comme mentionné en introduction, aux élections communales et européennes, le corps électoral agrège tous les citoyens belges âgés de 18 ans et plus, et les ressortissants non belges en condition de s'inscrire sur les listes électorales et ayant accompli la démarche. Cet électorat potentiel non belge représente à Bruxelles une proportion non négligeable de l'électorat potentiel total (Tableau 1). Cette proportion est en croissance : alors qu'elle représentait 29,7% de l'électorat potentiel total en Région de Bruxelles-capitale en 2012, elle se fixe à 32,7% en 2018, soit près d'un tiers du corps électoral potentiel à Bruxelles. Dans trois communes (Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles), cet électorat est proche d'atteindre la moitié du corps électoral potentiel.

Cependant, la proportion de ressortissants non belges en condition de s'inscrire sur les listes électorales et ayant accompli la démarche est faible, bien qu'en croissance. En 2012, seuls 13,6% des électeurs potentiels issus d'un pays membre de l'Union européenne avaient accompli la démarche, pour 15,5% des électeurs potentiels issus d'un pays hors UE. En 2018, ces proportions passent respectivement à 16,7% et 19,3%.

Tableau 1. Taux d'inscription des électeurs non belges aux élections communales bruxelloises de 2012 et 2018

	2018					2012				
	Électorat potentiel	dont UE	dont non UE	% Inscrits UE	% inscrits non UE	Électorat potentiel	dont UE	dont non UE	% Inscrits UE	% Inscrits non UE
Anderlecht	82.820	21,7	9,0	12,1	17,6	78.162	20,1	7,5	11,4	10,5
Auderghem	25.183	21,8	3,3	19,8	16,5	23.963	19,3	2,5	16,7	16,2
Berchem-Sainte-Agathe	18.280	13,1	5,4	16,4	14,3	16.990	11,9	3,9	14,2	12,6
Bruxelles	127.302	25,7	9,2	15,3	19,0	116.971	24,1	8,2	11,0	14,2
Etterbeek	36.333	39,8	5,0	17,5	20,5	34.781	36,5	4,2	12,2	13,0
Evere	29.486	15,7	6,9	11,8	13,5	26.843	14,0	5,0	10,3	14,4
Forest	41.249	26,9	6,7	17,0	19,2	38.787	24,5	5,7	14,0	22,1
Ganshoren	18.397	15,0	5,4	16,0	17,7	17.635	11,9	4,2	18,2	14,0
Ixelles	67.255	40,3	5,7	17,5	19,8	64.883	37,7	5,5	11,5	12,4
Jette	38.097	15,9	5,9	12,0	16,6	36.145	13,1	5,0	13,1	18,5
Koekelberg	15.208	20,5	8,5	10,7	18,0	14.481	17,8	7,4	13,4	13,9
Molenbeek-Saint-Jean	64.645	15,6	11,0	11,4	16,9	61.686	15,6	9,2	10,9	16,0
Saint-Gilles	37.905	39,9	8,1	21,4	23,9	36.218	38,3	7,5	19,3	18,4
Saint-Josse-ten-Noode	18.771	28,2	12,1	20,5	32,0	17.958	26,2	11,8	14,8	23,4
Schaerbeek	93.095	24,2	10,1	17,8	23,5	87.775	21,1	9,6	12,7	17,0
Uccle	63.900	26,3	3,6	17,9	14,9	61.666	23,8	2,9	16,2	15,9
Watermael-Boitsfort	19.544	15,7	2,7	27,4	18,0	19.030	14,2	1,9	25,2	23,8
Woluwe-Saint-Lambert	42.534	28,9	3,9	15,6	15,3	39.815	25,8	2,9	13,3	14,7
Woluwe-Saint-Pierre	31.331	29,3	3,0	22,9	10,3	30.423	26,3	2,2	19,8	13,1
Région	871.335	25,5	7,2	16,7	19,3	824.212	23,4	6,3	13,6	15,5

Source : <http://bruxelleselections2012.irisnet.be/>; <https://elections2018.brussels>

Pour ce qui est de la participation des électeurs inscrits, en 2012, un déclin remarqué s'était donné à voir (Tableau 2). Seuls, un peu moins de 83% des citoyens inscrits s'étaient rendus aux urnes pour près de 88% six ans plus tôt (-4,8 points de pourcent). A la ville de Bruxelles et à Ixelles, le cap des 20% d'abstentionnistes avait presque été atteint.


Tableau 2. Participation aux élections communales bruxelloises de 2000, 2006, 2012 et 2018

	2000	2006	2012	2018
Anderlecht	84,2	86,6	82,2	83,6
Auderghem	85,4	88,5	84,7	87,5
Berchem-Sainte-Agathe	84,2	86,7	84,8	85,5
Bruxelles	81,1	84,1	80,3	82,9
Etterbeek	83,2	87,7	84,4	86,6
Evere	82,9	86,4	83,2	83,7
Forest	84,2	87,6	83,1	84,7
Ganshoren	85,3	89,0	86,2	86,3
Ixelles	78,6	85,3	80,1	82,4
Jette	84,8	87,3	84,1	85,6
Koekelberg	84,6	86,6	82,8	85,1
Molenbeek-Saint-Jean	81,6	86,5	81,4	82,9
Saint-Gilles	82,6	87,2	81,6	83,5
Saint-Josse-ten-Noode	83,6	87,9	83,8	85,4
Schaerbeek	81,3	88,3	84,0	83,9
Uccle	82,9	84,9	82,1	83,4
Watermael-Boitsfort	85,0	88,2	85,2	87,1
Woluwe-Saint-Lambert	84,6	87,8	85,0	85,9
Woluwe-Saint-Pierre	85,7	88,9	87,3	87,4
Région	82,9	86,7	82,9	84,3

Source : <http://elections2006.brussels> ; <http://bruxelselections2012.irisnet.be/> ; <https://elections2018.brussels>

L'élection de 2018 ne s'est pas inscrite dans la linéarité mais plutôt dans une forme de mouvement pendulaire observé. Par rapport à 2012, l'abstention électorale parmi les électeurs inscrits a reculé de 1,4 point de pourcent à l'échelle de la Région. Sans certains incidents⁴, elle aurait même pu être un peu plus basse dans certaines communes : à Uccle, Schaerbeek et Forest, par exemple. Ne disposant que de données à l'échelle des communes, il est difficile d'épingler des hypothèses sur la nature de cette abstention. On relèvera que son niveau est le plus élevé dans les communes démographiquement les plus importantes de la Région : Anderlecht (16,4%), la

⁴ « Élections 2018 - Quelque 635.000 électeurs inscrits en Région bruxelloise pour environ 534.000 votants », Belga, 16 octobre 2018.



ville de Bruxelles (17,1%), Molenbeek-Saint-Jean (17,1%), Schaerbeek (16,1%) et Uccle (16,6%). Or, nous savons que plus la taille d'une entité augmente, plus la participation politique en son sein diminue⁵. En outre, selon un rapport de l'IBSA⁶, ce sont aussi les communes ayant connu le plus de mouvements de population.

Cette augmentation de la participation électorale est toutefois quelque peu nuancée par une légère progression du nombre de bulletins blancs (Tableau 3)⁷. Leur niveau est le plus élevé des quatre dernières élections communales : 4,9% des bulletins déposés sont des votes blancs, ce qui est énorme dans une perspective européenne⁸. Toutefois, les pays à vote obligatoire dévoilent très souvent un volume de bulletins blancs nettement supérieur à celui épinglé dans les pays à vote non obligatoire.

On relèvera les niveaux les plus conséquents dans certaines petites communes de l'Ouest de Bruxelles – Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette – de même que, de l'autre côté, à Evere où le taux s'établit à 7,2%. Il s'agit de quatre communes où la population néerlandophone est plus élevée que la moyenne mais il n'y a aucun moyen de vérifier s'il y a un lien de causalité.

⁵ Voir Weldon Steven (2006) « Downsize my polity? The impact of size on party membership and member activism ». *Party Politics*. 12(4): 467-481.

⁶ Hamesse Dario, Sierens Astrid (2018) « Les nouveaux habitants des quartiers bruxellois 2018 ». *Institut bruxellois de statistiques et d'analyse*. Focus n°27.

⁷ Eu égard au fait que le vote est électronique à Bruxelles et qu'il est très difficile d'émettre un vote nul, la catégorie des bulletins blancs et nuls ramène exclusivement à des bulletins blancs.

⁸ Pour une comparaison dans le cadre européen voir Delwit Pascal (2013) « The End of Voters in Europe? Electoral Turnout in Europe since WWII ». *Open Journal of Political Science*. 3(1): 44-52.

Tableau 3. Rapport des bulletins blancs aux votes exprimés aux élections communales de 2000, 2006, 2012 et 2018

	2000	2006	2012	2018
Anderlecht	4,5	5,2	6,7	5,4
Auderghem	3,1	4,8	4,0	4,0
Berchem-Sainte-Agathe	3,9	4,2	4,6	6,1
Bruxelles	5,1	4,1	4,7	4,6
Etterbeek	4,7	3,7	4,3	4,9
Evere	4,2	4,9	6,5	7,2
Forest	3,6	4,8	4,2	5,0
Ganshoren	4,6	4,8	5,4	6,7
Ixelles	3,4	4,6	4,1	4,1
Jette	3,8	5,2	4,7	6,0
Koekelberg	4,3	4,9	6,4	6,5
Molenbeek-Saint-Jean	5,5	6,6	7,2	5,2
Saint-Gilles	4,7	5,5	5,0	5,0
Saint-Josse-ten-Noode	4,3	4,6	5,5	5,5
Schaerbeek	4,3	3,7	4,6	5,5
Uccle	2,5	2,8	3,4	3,7
Watermael-Boitsfort	4,3	3,2	2,9	3,4
Woluwe-Saint-Lambert	4,0	3,9	3,0	4,2
Woluwe-Saint-Pierre	2,6	2,5	2,3	2,9
Région	4,1	4,4	4,8	4,9

Source : <http://elections2006.brussels> ; <http://bruxelleselections2012.irisnet.be/> ; <https://elections2018.brussels>

Au final, en moyenne à Bruxelles, seul un peu plus d'un électeur potentiel sur deux a émis un vote valable lors des deux scrutins communaux précédents (Tableau 4). A Ixelles et Saint-Gilles, on passe sous la barre des 50%. C'est un constat frappant, en particulier eu égard au contexte de vote obligatoire ⁹.

⁹ Pour un développement sur la question du droit de vote des non-belges, voir van Haute Emilie, Deschouwer Kris, Gaudin Thibault, Janssens Rudi, Kavadias Dimokritos, Mares Ann, Paulis Emilien, Pilet Jean-Benoit, Sierens Vivien et Tibbaut Aurélie (2018) « Gouvernance à Bruxelles. Rapport final ». Rapport préparé pour le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-capitale.

Tableau 4. Rapport des votes valables à l'électorat potentiel aux élections communales de 2012 et 2018

	2012	2018
Anderlecht	57,0	57,0
Auderghem	66,0	66,7
Berchem-Sainte-Agathe	69,3	67,0
Bruxelles	54,1	55,4
Etterbeek	51,5	51,6
Evere	63,7	61,3
Forest	58,9	57,6
Ganshoren	70,1	66,0
Ixelles	47,0	48,7
Jette	67,1	64,5
Koekelberg	59,8	58,7
Molenbeek-Saint-Jean	58,1	59,8
Saint-Gilles	48,3	49,0
Saint-Josse-ten-Noode	53,9	55,5
Schaerbeek	58,4	56,7
Uccle	61,1	60,0
Watermael-Boitsfort	72,3	72,3
Woluwe-Saint-Lambert	61,6	59,0
Woluwe-Saint-Pierre	65,5	63,1
Région	58,1	57,8

Source : <http://bruxelleselections2012.irisnet.be/>; <https://elections2018.brussels>

3. UN PAYSAGE POLITIQUE BRUXELLOIS CHAHUTÉ

Nous l'avons pointé, ce qui a frappé, ce sont les mouvements électoraux et leurs traductions politiques dans un deuxième temps. En termes de dynamiques électorales, il est intéressant de noter que l'offre électorale de 2018 était relativement stable par rapport à 2012 (Tableau 5).

Tableau 5. Nombre de listes présentes et nombre de listes avec élu.e.s aux élections communales de 2012 et 2018

	N Listes 2012	N Listes 2018	N listes avec élu.e.s 2012	N Liste avec élu.e.s 2018
Anderlecht	11	10	6	6
Auderghem	5	8	5	5
Berchem-Sainte-Agathe	8	7	7	6
Bruxelles	13	14	6	8
Etterbeek	7	6	5	5
Evere	8	8	5	6
Forest	8	8	5	6
Ganshoren	6	6	5	6
Ixelles	10	8	5	6
Jette	9	8	7	6
Koekelberg	4	6	3	4
Molenbeek-Saint-Jean	11	11	8	7
Saint-Gilles	8	9	4	4
Saint-Josse-ten-Noode	7	7	4	4
Schaerbeek	11	9	6	6
Uccle	5	8	5	6
Watermael-Boitsfort	7	8	5	5
Woluwe-Saint-Lambert	6	6	5	4
Woluwe-Saint-Pierre	6	5	6	5
Région	7,9	8,0	5,4	5,5


Source : <http://bruxelselections2012.irisnet.be/>; <https://elections2018.brussels>

Pour autant, l'examen des résultats électoraux et leur traduction politique révèle de profondes transformations. Pour tenter d'en saisir la portée, nous proposons une analyse des résultats électoraux ramenée aux principales formations partisans, ce qui présente l'avantage de faciliter les comparaisons : communales 2018 (Tableau 6) et 2012 (Tableau 7)¹⁰, et les trois élections de 2014 : fédérales (Tableau 8), régionales (Tableau 9) et européennes (Tableau 10).

Cette option a nécessité une reformulation partielle des données électorales de 2018 et 2012. Pour réaliser ce travail des arbitrages ont été opérés.

- Le partage des voix entre partis francophones et néerlandophones d'une même famille pour le niveau communal en 2012 et 2018 est réalisé sur la base de la répartition observée aux élections régionales de 2014.
- Les voix des dissidences d'un parti ont été ajoutées à ce parti pour évaluer son audience. En 2018, nous avons agrégé les voix des listes MR et Uccle en avant pour évaluer le résultat du MR et de l'Open Vld à

¹⁰ Ces deux tableaux servent de base pour la réalisation des cartographies électorales présentées dans la suite de la contribution.



Uccle ; les voix des listes MR et Forest en mieux pour évaluer le résultat du MR et de l'Open Vld à Forest. De même, en 2012, avons-nous agrégé les voix de la Liste du bourgmestre et de la liste Gestion communale à Woluwe-Saint-Pierre pour évaluer le poids du MR et de l'Open Vld.

- A Watermael-Boitsfort, il est très difficile de distinguer l'apport de Gestion municipale et du cdH dans le score de la liste GMH en 2012 et l'apport de Gestion municipale et du MR dans la liste MR – GM en 2018. Aussi avons-nous considéré le score de la liste GMH comme celui établissant le résultat du cdH et du CD&V en 2012 et de liste MR – GM comme établissant le résultat du MR et de l'Open Vld en 2018. Ce choix surestime un peu les résultats sociaux chrétiens en 2012 et libéraux en 2018.

A l'aune de ce travail, il est possible d'estimer le résultat des partis à l'échelle régionale et de chaque commune. Ces données doivent être examinées avec prudence et ne peuvent être *ipso facto* transposées dans une perspective d'élection fédérale et régionale. Rappelons que le corps électoral n'est pas identique. Par ailleurs, la circonscription ne l'est pas toujours non plus. Aux élections fédérales, la circonscription de Bruxelles comprend le canton de Rhode-Saint-Genèse qui rassemble les six communes à régime linguistique spécial autour de Bruxelles. Qui plus est, il existe des mouvements électoraux spécifiques aux scrutins communaux. A titre d'exemple, les résultats de DéFI sont bien plus probants à Auderghem, Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert au scrutin municipal qu'aux élections fédérales et régionales. Enfin, l'offre électorale n'est pas identique. Là aussi, à titre d'exemple, un des vainqueurs du scrutin, le PTB-PVDA, n'était présent que dans sept communes à l'échelle locale alors qu'aux élections fédérales et régionales, il couvre tout le territoire. Les Tableaux 6 et 7 doivent être lus et appréhendés à la lumière de ces éléments. Mais un premier regard comparé permet d'apprécier les changements profonds qui sont intervenus entre les scrutins municipaux de 2012 et de 2018. En particulier le puissant recul d'ensemble du Mouvement réformateur (- 3,4 points de pourcent), la progression forte d'Ecolo (+ 5,4 points de pourcent) et du PTB (+ 5,5 points de pourcent) et l'estompement du cdH (- 2,2 points de pourcent). Mais, examinons plus avant les transformations profondes en déclinant parti par parti par ordre décroissant des résultats électoraux.

Tableau 6. Résultat des élections communales de 2018 par parti dans les communes bruxelloises et à l'échelle de la Région

	PS	MR	Ecolo	DéFI	cdH	PTB- PVDA	sp.a	Open Vld	Groen	N-VA	CD&V	Vlaams Belang	Autres
Anderlecht	22,3	19,6	12,7	7,6	5,4	14,6	2,1	2,9	2,8	4,1	1,5	2,1	2,2
Auderghem	6,8	8,7	19,7	47,6	5,3	-	1,2	0,8	2,9	2,3	2,4	-	2,2
Berchem-Sainte-Agathe	16,8	19,2	11,9	9,7	19,5	-	1,5	3,4	2,8	6,7	6,5	2,0	-
Bruxelles	28,4	11,4	11,8	7,5	7,8	11,6	3,2	2,5	5,0	3,7	1,5	1,6	4,0
Etterbeek	11,6	34,8	23,4	9,1	7,7	-	0,7	3,3	4,5	-	3,3	-	1,5
Evere	32,4	16,4	14,5	12,2	5,0	-	1,5	3,8	2,4	4,8	1,0	-	6,0
Forest	23,7	17,8	21,7	11,7	6,8	10,8	1,0	1,3	3,5	-	0,8	-	0,8
Ganshoren	19,6	14,5	12,7	9,1	22,4	-	1,7	3,6	3,8	6,7	6,0	-	-
Ixelles	17,8	23,5	28,8	7,2	4,8	6,3	1,1	2,0	4,3	2,9	0,7	-	0,6
Jette	13,9	10,9	12,6	6,7	31,3	-	1,7	2,1	4,9	4,3	6,4	2,9	2,2
Koekelberg	30,6	26,9	12,0	4,5	9,5	-	1,9	3,5	4,7	3,5	1,9	-	0,9
Molenbeek-Saint-Jean	28,2	21,3	8,2	4,8	7,3	13,6	3,1	2,6	2,4	3,4	1,1	-	3,9
Saint-Gilles	37,7	7,9	25,3	3,3	3,3	13,0	2,0	1,1	2,8	-	0,4	-	3,2
Saint-Josse-ten-Noode	46,0	6,2	19,4	4,4	6,4	-	1,9	1,3	5,8	2,1	0,6	-	5,8
Schaerbeek	17,2	5,4	15,1	32,0	6,4	12,7	0,9	0,8	4,3	2,7	0,9	1,2	0,5
Uccle	7,5	39,9	24,7	13,3	6,7	-	0,2	2,1	2,1	2,3	0,8	-	0,5
Watermael-Boitsfort	10,4	18,5	31,5	22,2	5,1	-	0,4	1,4	3,1	-	1,0	-	6,4
Woluwe-Saint-Lambert	4,2	10,1	14,4	59,4	6,4	-	0,2	1,0	2,4	-	1,1	-	0,8
Woluwe-Saint-Pierre	5,1	28,7	18,2	11,4	27,3	-	0,3	2,2	2,5	-	4,4	-	-
Région	19,8	17,6	17,0	15,0	9,1	6,8	1,6	2,1	3,6	2,7	1,8	0,7	2,2
Région (dans les communes où le parti se présente)	19,8	17,6	17,0	15,0	9,1	12,0	1,6	2,1	3,6	3,5	1,8	1,8	2,4

Tableau 7. Résultat des élections communales de 2012 par parti dans les communes bruxelloises et à l'échelle de la Région

	PS	MR	Ecolo	DéFI	cdH	PTB- PVDA	sp.a	Open Vld	Groen	N-VA	CD&V	Vlaams Belang	Autres
Anderlecht	27,6	20,7	9,3	7,9	6,6	1,7	2,6	3,4	2,0	5,1	2,1	3,7	7,5
Auderghem	9,3	9,6	12,2	51,3	6,9	-	2,8	3,2	1,8	-	2,8	-	-
Berchem-Sainte-Agathe	12,4	16,5	9,1	8,2	22,8	-	1,1	2,9	2,1	7,0	7,6	3,5	6,8
Bruxelles	25,6	14,7	8,7	7,6	15,1	1,6	3,5	3,2	3,7	4,3	2,9	2,2	6,9
Etterbeek	12,5	36,0	14,2	9,9	13,1	-	0,8	3,3	2,7	-	2,9	-	4,5
Evere	33,3	17,4	11,5	11,4	7,5	-	1,5	3,9	1,9	-	1,5	-	10,1
Forest	29,9	23,1	15,2	10,4	7,6	-	1,2	1,7	2,5	2,2	0,8	-	5,2
Ganshoren	33,1	16,3	7,0	7,0	17,8	-	2,9	4,1	2,1	4,9	4,7	-	-
Ixelles	15,6	26,8	20,5	12,2	8,2	1,8	1,0	2,3	3,1	2,4	1,2	-	5,0
Jette	21,7	17,5	8,0	6,2	23,6	-	2,7	3,3	3,1	4,2	4,8	3,6	1,3
Koekelberg	28,5	33,8	9,4	5,1	5,1	-	2,8	4,8	3,7	-	4,8	-	2,1
Molenbeek-Saint-Jean	26,3	24,3	6,3	4,5	10,1	4,5	2,9	3,0	2,7	4,0	1,5	2,3	7,5
Saint-Gilles	41,3	13,2	18,9	3,9	7,1	3,8	2,2	1,8	2,1	-	0,9	-	4,8
Saint-Josse-ten-Noode	42,6	9,2	13,8	4,9	15,1	-	1,8	1,9	4,1	3,3	1,5	-	1,8
Schaerbeek	23,8	8,3	10,5	32,7	8,0	3,3	1,3	1,2	3,0	2,2	1,1	1,5	3,1
Uccle	12,9	45,0	15,4	13,8	7,8	-	0,4	2,4	1,3	-	1,1	-	-
Watermael-Boitsfort	8,6	12,8	21,5	33,1	14,7	-	0,4	1,0	2,1	-	3,0	-	2,9
Woluwe-Saint-Lambert	6,4	14,3	9,4	55,7	8,4	-	0,3	1,4	1,5	-	1,5	-	1,2
Woluwe-Saint-Pierre	5,3	41,9	8,7	13,9	22,0	-	0,3	3,2	1,2	-	3,6	-	-
Région	21,8	21,0	11,6	15,8	11,3	1,3	1,8	2,7	2,5	2,4	2,3	1,2	4,2
Région (dans les communes où le parti se présente)	21,8	21,0	11,6	15,8	11,3	2,6	1,8	2,7	2,5	3,8	2,3	2,5	5,1

Tableau 8. Résultat des élections fédérales de 2014 par parti dans les communes bruxelloises et à l'échelle de la Région

	PS	MR	Ecolo	DéFI	cdH	PTB-PVDA	sp.a	Open Vld	Groen*	N-VA	CD&V	Vlaams Belang	Autres
Anderlecht	31,2	18,2	7,4	6,2	9,4	3,5	2,8	2,6	-	3,6	2,0	1,9	11,2
Auderghem	14,0	25,1	12,2	27,8	6,2	2,7	0,8	2,2	-	1,8	1,8	0,6	4,8
Berchem	21,8	23,6	7,5	8,4	10,9	2,6	2,1	4,0	-	5,4	3,5	1,9	8,3
Bruxelles	30,0	15,9	9,6	7,0	11,0	4,3	3,0	3,5	-	3,5	2,1	1,2	8,9
Etterbeek	19,4	28,8	13,5	10,9	9,6	3,6	1,4	2,3	-	2,0	1,4	0,7	6,2
Evere	29,2	19,1	7,5	12,1	8,6	3,1	1,3	3,5	-	3,0	1,8	1,4	9,6
Forest	27,8	21,7	13,7	9,3	8,7	5,1	1,2	1,6	-	1,6	1,0	0,8	7,3
Ganshoren	23,6	22,0	7,2	9,2	10,0	2,8	2,1	5,8	-	4,4	2,6	1,6	8,6
Ixelles	21,4	26,8	16,1	9,7	7,2	5,5	1,5	2,2	-	2,0	1,1	0,6	6,1
Jette	24,0	19,9	9,4	8,7	12,1	3,1	2,9	3,8	-	3,9	2,4	1,6	8,1
Koekelberg	26,5	26,5	8,7	5,9	8,3	3,8	2,8	2,9	-	3,3	1,9	1,0	8,3
Molenbeek-Saint-Jean	34,0	17,1	6,3	5,0	10,0	5,5	4,1	2,2	-	2,7	1,6	1,2	10,3
Saint-Gilles	32,8	13,7	17,5	5,0	7,0	8,0	2,0	1,9	-	1,7	0,8	0,7	8,9
Saint-Josse-ten-Noode	47,4	7,6	9,6	3,7	11,9	4,3	2,2	1,5	-	1,9	1,1	1,0	7,8
Schaerbeek	31,5	15,1	11,6	9,9	10,1	5,3	1,9	2,1	-	1,8	1,3	0,9	8,5
Uccle	16,4	40,0	10,6	12,5	7,2	2,8	0,6	2,0	-	1,8	0,9	0,6	4,6
Watermael-Boitsfort	18,2	24,6	17,6	19,2	6,0	4,0	0,9	1,9	-	1,3	1,2	0,4	4,6
Woluwe-Saint-Lambert	12,1	24,6	8,6	31,7	9,0	2,0	0,8	2,3	-	2,0	1,6	0,7	4,6
Woluwe-Saint-Pierre	10,8	36,8	9,1	16,6	13,5	1,7	0,7	2,9	-	1,8	2,2	0,5	3,4
Région	25,6	21,9	10,5	10,8	9,4	4,0	2,0	2,6	-	2,6	1,7	1,1	7,8

Note : * Aux élections fédérales, Groen n'a pas déposé de liste présente mais avait une candidate sur la liste Ecolo, Annalisa Gadaleta, troisième sur la liste ; Source : <http://elections2014.belgium.be/>

Tableau 9. Résultat des élections régionales de 2014 par parti dans les communes bruxelloises et à l'échelle de la Région

	PS	MR	Ecolo	DéFI	cdH	PTB- PVDA	sp.a	Open Vld	N-VA	CD&V	Vlaams Belang	Groen	Autres
Anderlecht	29,4	18,8	6,8	6,8	10,6	3,2	3,4	2,5	2,6	1,7	1,1	1,4	11,7
Auderghem	10,4	18,4	10,0	39,0	5,7	2,0	0,7	2,7	1,3	1,3	0,3	1,5	6,4
Berchem	20,0	21,8	6,8	10,3	11,9	2,1	2,4	4,5	4,5	3,8	1,2	1,7	9,1
Bruxelles	27,8	15,2	7,4	8,0	12,4	3,7	3,3	4,1	2,7	1,5	0,8	3,2	9,8
Etterbeek	16,5	30,1	11,5	12,3	9,6	2,9	1,3	2,8	1,4	1,2	0,3	2,2	7,8
Evere	28,2	17,7	6,8	13,8	9,0	2,7	1,4	4,4	2,3	1,4	0,8	1,2	10,4
Forest	26,9	20,8	12,0	10,8	9,0	4,4	1,5	1,7	1,0	0,8	0,4	1,9	8,8
Ganshoren	22,1	20,1	6,2	10,7	12,2	2,4	2,2	6,2	3,3	2,1	1,0	1,9	9,5
Ixelles	19,2	24,9	14,6	11,3	7,8	4,3	1,6	2,9	1,5	0,8	0,3	2,3	8,5
Jette	21,7	18,6	7,3	9,9	14,4	2,6	3,1	4,1	2,9	2,0	1,2	2,8	9,3
Koekelberg	24,8	23,6	7,1	7,6	10,1	3,5	3,3	3,6	2,2	1,5	0,8	2,6	9,3
Molenbeek-Saint- Jean	32,6	16,3	5,1	6,0	11,5	5,2	4,8	2,3	2,2	1,1	0,8	1,6	10,3
Saint-Gilles	33,0	12,6	14,0	5,5	7,8	6,6	2,2	1,9	1,1	0,6	0,4	3,8	10,6
Saint-Josse-ten- Noode	43,5	7,4	8,0	4,4	14,7	3,4	2,6	1,4	1,5	1,0	0,6	2,4	9,2
Schaerbeek	28,2	13,6	9,4	13,4	10,9	4,5	2,0	2,5	1,4	1,0	0,5	2,7	10,0
Uccle	14,8	37,1	10,1	15,9	7,2	2,1	0,7	2,7	1,3	0,7	0,3	0,9	6,1
Watermael-Boitsfort	14,2	20,3	15,7	26,1	6,1	3,3	1,0	2,4	0,9	0,9	0,2	1,6	7,3
Woluwe-Saint- Lambert	10,3	21,8	7,8	34,5	9,3	1,6	0,8	3,0	1,5	1,4	0,4	1,3	6,4
Woluwe-Saint-Pierre	8,5	32,8	8,3	20,6	14,6	1,2	0,7	4,4	1,4	1,5	0,3	1,1	4,7
Région	23,5	20,4	8,9	13,1	10,4	3,4	2,3	3,1	2,0	1,3	0,6	2,1	8,9

Source : <http://elections2014.belgium.be/>

Tableau 10. Résultat des élections européennes de 2014 par parti dans les communes bruxelloises et à l'échelle de la Région

	PS	MR	Ecolo	DéFI	cdH	PTB	sp.a	Vld	N-VA	CD&V	Vlaams Belang	Groen	Autres
Anderlecht	30,5	18,3	9,3	4,7	8,9	4,3	2,4	4,6	2,7	1,8	1,2	1,6	9,7
Auderghem	12,6	24,6	17,2	18,2	5,5	2,7	0,7	7,8	1,2	1,7	0,5	1,2	6,0
Berchem	20,5	23,0	9,9	5,7	9,6	3,0	1,9	7,7	4,0	3,4	1,4	1,9	7,9
Bruxelles	28,9	15,4	10,3	4,9	10,6	4,6	2,4	6,3	2,5	2,0	1,0	3,6	7,5
Etterbeek	17,4	26,9	17,8	6,9	7,8	3,8	1,1	6,8	1,3	1,4	0,5	2,0	6,5
Evere	27,9	20,0	9,4	8,7	8,1	3,7	1,2	6,3	2,3	1,6	1,0	1,1	8,8
Forest	27,0	20,8	16,7	6,1	7,3	5,1	1,0	4,7	1,0	1,0	0,5	1,9	7,0
Ganshoren	22,4	21,5	8,5	6,9	9,2	3,5	1,6	9,0	3,3	2,3	1,3	2,1	8,4
Ixelles	19,5	23,8	20,2	5,6	6,2	4,9	1,0	7,0	1,4	1,1	0,4	2,0	6,9
Jette	23,0	19,6	10,8	6,1	11,0	3,4	2,2	6,8	2,9	2,2	1,3	2,8	7,8
Koekelberg	25,6	23,8	9,9	4,3	8,4	4,4	2,5	6,0	2,2	1,7	0,8	2,9	7,5
Molenbeek-Saint-Jean	33,7	16,7	7,2	4,0	10,0	6,5	3,4	4,2	2,1	1,3	0,9	2,0	8,0
Saint-Gilles	30,7	13,0	20,5	3,0	6,2	7,6	1,2	4,4	1,0	0,7	0,4	3,2	8,0
Saint-Josse-ten-Noode	43,8	9,0	10,5	2,6	12,4	4,8	1,9	2,8	1,2	1,0	0,7	2,9	6,4
Schaerbeek	28,8	15,5	13,8	7,2	9,9	5,5	1,5	4,8	1,4	1,2	0,6	2,6	7,3
Uccle	15,0	36,2	15,1	7,4	5,7	2,6	0,5	8,5	1,2	0,9	0,4	0,7	5,9
Watermael-Boitsfort	15,4	22,4	23,3	12,5	4,8	3,6	0,7	7,4	0,9	1,2	0,4	1,2	6,2
Woluwe-Saint-Lambert	11,8	25,4	14,0	19,0	7,7	2,2	0,6	8,8	1,4	1,5	0,5	1,0	5,8
Woluwe-Saint-Pierre	10,0	31,8	14,4	9,1	10,8	1,6	0,6	12,0	1,3	2,2	0,4	1,0	4,8
Région	24,2	21,0	13,2	7,1	8,6	4,3	1,6	6,4	1,9	1,5	0,8	2,1	7,3

Source : <http://elections2014.belgium.be/>



3.1 Le parti socialiste (PS)

Le parti socialiste partait au scrutin local dans l'expectative. L'*affaire* du Samusocial avait conduit à l'éviction d'Yvan Mayeur du mayorat à la ville de Bruxelles et du parti, et ébranlé l'image du PS. A Schaerbeek, la cheffe de file, Laurette Onkelinx, avait annoncé son retrait. A Anderlecht, la Secrétaire d'État Fadila Laanan avait renoncé à être candidate faute de pouvoir être deuxième sur la liste, et plusieurs listes eurent du mal à être finalisées. Bref, que ce soit sous l'angle des performances électorales ou sous celui de la participation aux Collèges, les socialistes paraissaient avoir bien plus à perdre qu'à gagner, d'autant plus que les baromètres d'intention de vote publiés dans les mois précédant le scrutin étaient très mauvais ¹¹.

A la lumière de ces éléments, le parti socialiste a très clairement « sauvé la mise » le 14 octobre. Alors qu'il avait décroché 21,8% des voix à l'échelle régionale en 2012, il se fixe légèrement sous la barre des 20% au scrutin de 2018 (Tableaux 3 et 4). Surtout, le PS a enregistré trois victoires symboliques fortes : le bon score de la liste à la ville de Bruxelles, le résultat *spectaculaire* à Molenbeek-Saint-Jean, où la liste emmenée par Catherine Moureaux a fait mordre la poussière aux libéraux, et la victoire électorale et politique de la liste conduite par Ahmed Laaouej à Koekelberg. Ces performances ont saisi les esprits. Pour autant, le regard d'ensemble dévoile nombre de tassements voire certains reculs plus marqués.

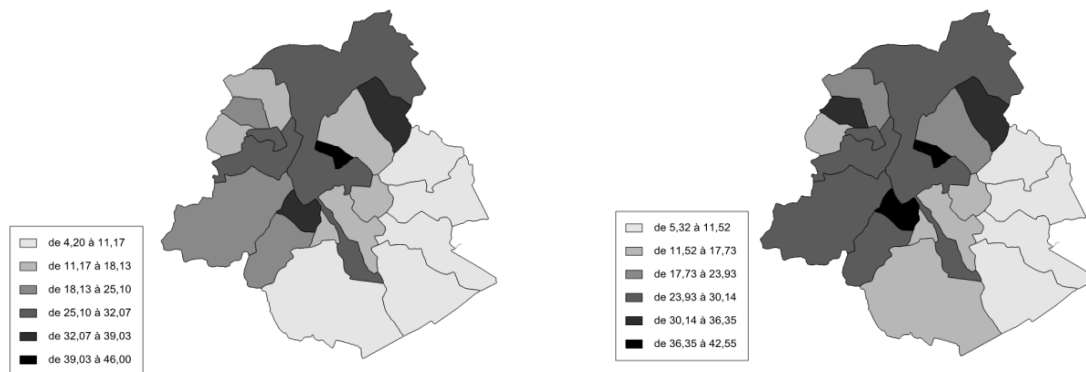
Dans douze des dix-neuf communes de la Région, le score socialiste est moins bon qu'en 2012. Et dans certaines communes importantes, le PS recule de manière marquée : à Anderlecht, où le PS perd 5,3 points de pourcent (- 19,2% de ses voix de 2012), à Schaerbeek, où les socialistes reculent de 6,6 points de pourcent (- 28% de ses voix de 2012) et à Uccle, où le PS enregistre la perte de 5,3 points de pourcent (- 41% de ses voix de 2012).

A ces données électorales, on ajoutera la perte symbolique de la majorité absolue à Saint-Gilles de même que la perte du mayorat à Forest. On notera par ailleurs qu'à Woluwe-Saint-Lambert, commune où il ne fut pas capable de présenter une liste complète, le PS perd toute représentation au conseil communal.

La géographie électorale de l'implantation socialiste en 2018 ne diffère que peu de celle de 2012. Le parti socialiste reste le plus fortement implanté dans la partie occidentale et septentrionale de Bruxelles avec les résultats les plus probants à la ville de Bruxelles, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse-ten-Noode et Evere.

¹¹ <https://plus.lesoir.be/161546/article/2018-06-08/grand-barometre-trou-dair-pour-la-n-va-qui-chute-de-48>

Figure 1. Géographie électorale du parti socialiste à Bruxelles en 2018 (à gauche) et en 2012 (à droite)



En revanche, dans les communes du Sud-Est, le PS fait pâle figure. Par rapport à 2012, il a modestement amélioré son score à Watermael-Boitsfort, engrangeant un conseiller communal supplémentaire. Mais à Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Auderghem et Uccle, le PS se décline comme un acteur au mieux faiblement saillant, au pire insignifiant. Nous l'avons déjà pointé, par rapport à 2012, le mouvement à Uccle est en la matière frappant. A Ixelles, le PS a quelque peu progressé mais à partir d'un score faible en 2012 et à Etterbeek, le PS a encore reculé.

Politiquement, le parti socialiste a cependant clairement fortifié ses positions. Il perd le poste de bourgmestre à Forest, mais il conquiert les mayorats de Molenbeek-Saint-Jean et de Koekelberg. A l'aune des présences dans le Collège, les socialistes sont envoyés dans l'opposition à Ganshoren¹² mais entrent dans la majorité à Berchem-Sainte-Agathe, Koekelberg et Molenbeek-Saint-Jean. Le PS peut de la sorte se prévaloir de sept mayorats et onze participations dans les Collèges contre six mayorats et neuf participations en 2012 (Tableau 11).

¹² De fait, le PS était déjà dans l'opposition dans cette commune. Suite au décès du bourgmestre Hervé Gillard, le MR local a noué un partenariat avec Pro-Ganshoren (de tendance cdH) en janvier 2017. Formellement, Michèle Carthé (PS) est restée première échevine (il n'y a pas de défiance possible à l'endroit des membres du Collège en Région de Bruxelles-capitale). Mais dans les faits, le PS était envoyé dans l'opposition.

Tableau 11. Le PS et les participations au Collège dans les dix-neuf communes bruxelloises

	2018		2012	
	Maïorat	Participation à la majorité	Maïorat	Participation à la majorité
Anderlecht	Oui	Oui	Oui	Oui
Auderghem		Non		Non
Berchem-Sainte-Agathe		Oui		Non
Bruxelles	Oui	Oui	Oui	Oui
Etterbeek		Oui		Oui
Evere	Oui	Oui	Oui	Oui
Forest		Oui	Oui	Oui
Ganshoren		Non		Oui
Ixelles		Oui	Oui ¹³	Oui
Jette		Non		Non
Koekelberg	Oui	Oui		Non
Molenbeek-Saint-Jean	Oui	Oui		Non
Saint-Gilles	Oui	Oui	Oui	Oui
Saint-Josse-ten-Noode	Oui	Oui	Oui	Oui
Schaerbeek		Non		Non
Uccle		Non		Non
Watermael-Boitsfort		Non		Non
Woluwe-Saint-Lambert		Non		Non
Woluwe-Saint-Pierre		Non		Non

Source : <http://pouvoirs-locaux.brussels/acteurs/les-communes>

¹³ A Ixelles, le poste de bourgmestre est revenu au PS (Willy Decourty) durant la première moitié de la législature et au MR (Dominique Dufourny), dans la deuxième moitié.



3.2 Le Mouvement réformateur (MR)

En 2012, le MR s'était retrouvé en difficulté après le départ, en septembre 2011, du FDF de la « fédération MR »¹⁴. Plusieurs de ses mandataires locaux avaient opté pour rester sur les listes du bourgmestre (à dominante FDF) à Woluwe-Saint-Lambert et Schaerbeek, et le MR n'avait pas déposé de liste à Auderghem où la section locale avait rejoint la liste du bourgmestre. Par ailleurs, le FDF, comme parti à nouveau totalement indépendant, pouvait mettre en difficulté le MR dans la confection des majorités. Le Mouvement réformateur avait de la sorte réalisé une mauvaise performance à Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert et avait été évincé du Collège de ces deux communes. En parallèle, par le jeu des alliances, il avait perdu le mayorat et rejoint l'opposition à Woluwe-Saint-Pierre. Pour autant, le scrutin de 2012 avait aussi donné à voir des satisfactions aux libéraux, singulièrement le résultat électoral à Molenbeek-Saint-Jean et, surtout, la conquête de l'hôtel de ville.

Six ans plus tard, c'est aussi dans une certaine expectative que les libéraux se présentaient au scrutin. A Uccle, le Kazakhgate et les débats internes à la section locale avaient conduit à une dissidence, *Uccle en avant* conduite par l'échevin Marc Cools, et à la décision de Didier Reynders de ne pas prendre part au scrutin comme candidat. A la ville de Bruxelles, Alain Courtois était fortement affaibli par l'échec du projet de « grand stade » qu'il avait porté à bout de bras.

Pour le MR, le résultat du scrutin de 2018 est catastrophique. A l'exception de Berchem-Sainte-Agathe et Watermael-Boitsfort, le score des libéraux est inférieur en 2018 à celui qu'il était en 2012 (Tableaux 6 et 7). Occasionnellement, il ne s'agit que de tassement mais en plusieurs circonstances, le recul est notable : à la ville de Bruxelles : - 3,3 points de pourcent (- 22% de leurs voix de 2012), à Forest¹⁵ : - 5,3 points de pourcent (23% de leurs suffrages de 2012) ; à Jette : - 6,6 points (- 38% de leurs voix de 2012) ; à Saint-Gilles : - 5,2 points de pourcent (- 40% de leurs suffrages de 2012). Enfin le recul est aussi considérable dans des communes de forte implantation : à Uccle¹⁶ : - 5,1 points de pourcent (- 13% de leur voix de 2012) ; à Woluwe-Saint-Lambert : - 4,2 points de pourcent (- 29% de leurs voix de 2012) et à Woluwe Saint-Pierre¹⁷ : - 13,2 points de pourcent (- 31% de leurs suffrages de 2012). Enfin, il convient de mentionner Molenbeek-Saint-Jean, au cœur de toutes les attentions. Les libéraux qui escomptaient engranger des voix et devancer la liste socialiste ont été cruellement déçus. Le parti recule, le PS creuse son

¹⁴ Delwit Pascal (2017) « Une nouvelle configuration pour les libéraux », in Delwit Pascal (ed), *Du parti libéral au MR. 170 ans de libéralisme en Belgique*. Bruxelles. Éditions de l'Université de Bruxelles, pp. 55-67.

¹⁵ En intégrant la liste Forest en mieux au résultat du MR en 2018.

¹⁶ En intégrant la liste Uccle en avant au résultat du MR en 2018.

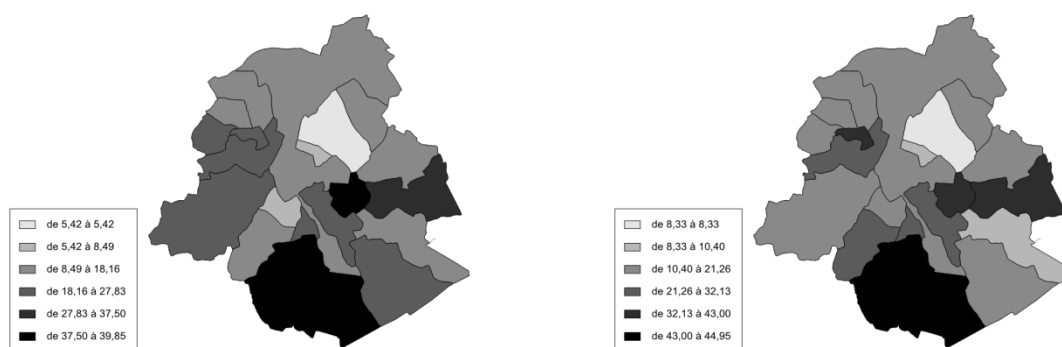
¹⁷ En intégrant la Gestion municipale au résultat libéral de 2012.

avance et surtout, politiquement, Françoise Schepmans doit céder l'écharpe maïorale à Catherine Moureaux.

C'est donc peu de dire que le scrutin communal a été très mauvais pour les libéraux francophones. Après avoir euphémisé un temps cette défaite, les cadres du MR l'ont implicitement et explicitement reconnue dans les jours qui suivent en incriminant tantôt Didier Reynders, tantôt la stratégie des « micheliens »¹⁸.

Au plan local, la géographie électorale du MR est moins tranchée que celle du PS. Le MR décroche ses meilleures performances dans les communes du Sud-Est de la Région où réside une population sociologiquement proche de l'électorat libéral¹⁹ ; en particulier à Etterbeek, Woluwe-Saint-Pierre et Uccle. Mais la concurrence des listes DÉFI à Auderghem et Woluwe-Saint-Lambert masque partiellement ces zones de force. Par ailleurs, à Anderlecht et à Molenbeek-Saint-Jean, les libéraux captent des résultats probants malgré le recul dans ces deux communes.

Figure 2. Géographie électorale du Mouvement réformateur à Bruxelles en 2018 (à gauche) et en 2012 (à droite)



La structure de l'implantation électorale des libéraux francophones ne diffère que peu de celle observée à l'occasion des élections communales de 2012. Mais en 2018, le poids a diminué presque partout, comme nous l'avons mentionné.

¹⁸ « Boris Dillies « On s'est pris une gigantesque taule à Bruxelles » », *Le Soir*, 17 octobre 2018 ; « De Wolf veut un retour au libéralisme social pour sauver le MR bruxellois », *La Libre Belgique*, 17 octobre 2018 ; « Après la défaite, la jeune garde du MR bruxellois défend Reynders », *La Dernière heure*, 18 octobre 2018 ; « Reynders ne peut plus diriger le MR bruxellois », *Le Vif-L'Express*, 22 novembre 2018.

¹⁹ Close Caroline (2017) « La sociologie électorale des libéraux francophones », in Delwit Pascal (ed.), *Du parti libéral au MR. 170 ans de libéralisme en Belgique*. Bruxelles. Éditions de l'Université de Bruxelles, pp. 219-237.

La traduction politique de ce revers électoral très marqué a été extrêmement forte (Tableau 12). Alors qu'il partait au scrutin fort de six bourgmestres, le MR en ressort avec deux seulement : à Etterbeek et à Uccle. Philippe Pivin doit céder son poste à Ahmed Laaouej (PS), Françoise Schepmans à Catherine Moureaux (PS), Robert Genard à Pierre Kompany (cdH) et Dominique Dufourny à Christos Doulkeridis (Ecolo). Le coût politique est majeur pour le MR.

Il est même plus large dès lors que pour ce qui concerne la participation au Collège, les libéraux ne font leur entrée dans aucun Collège. En revanche, ils sont envoyés dans l'opposition à Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, la ville de Bruxelles, Ixelles, Koekelberg et Saint-Gilles. Qui plus est, les libéraux restent rivés sur les bancs de l'opposition à Auderghem, Evere, Forest, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe saint-Pierre.

Tableau 12. Le MR et les participations au Collège dans les dix-neuf communes bruxelloises

	2018		2012	
	Maïorat	Participation à la majorité	Maïorat	Participation à la majorité
Anderlecht		Non		Oui
Auderghem		Non		Non
Berchem-Sainte-Agathe		Non		Oui
Bruxelles		Non		Oui
Etterbeek	Oui	Oui	Oui	Oui
Evere		Non		Non
Forest		Oui		Non
Ganshoren		Oui	Oui	Oui
Ixelles		Non	Oui ²⁰	Oui
Jette		Oui		Oui
Koekelberg		Non	Oui	Oui
Molenbeek-Saint-Jean		Oui	Oui	Oui
Saint-Gilles		Non		Oui
Saint-Josse-ten-Noode		Non		Non
Schaerbeek		Non		Non
Uccle	Oui	Oui	Oui	Oui
Watermael-Boitsfort		Oui		Oui
Woluwe-Saint-Lambert		Non		Non
Woluwe-Saint-Pierre		Non		Non

Source : <http://pouvoirs-locaux.brussels/acteurs/les-communes>

²⁰ A Ixelles, le poste de bourgmestre est revenu au PS (Willy Decourty) durant la première moitié de la législature et au MR (Dominique Dufourny), dans la deuxième moitié.



3.3 Ecolo

Aux élections communales de 2012, Ecolo avait atteint un *palier* politique à Bruxelles. Pour la première fois, les verts avaient décroché un mandat de bourgmestre dans la commune de Watermael-Boitsfort. Pour Ecolo, il s'agissait donc de conforter le score de 2012 et d'amplifier sa traduction politique. L'espoir du parti était d'emporter le mayorat dans l'importante commune d'Ixelles, voire à la ville de Bruxelles.

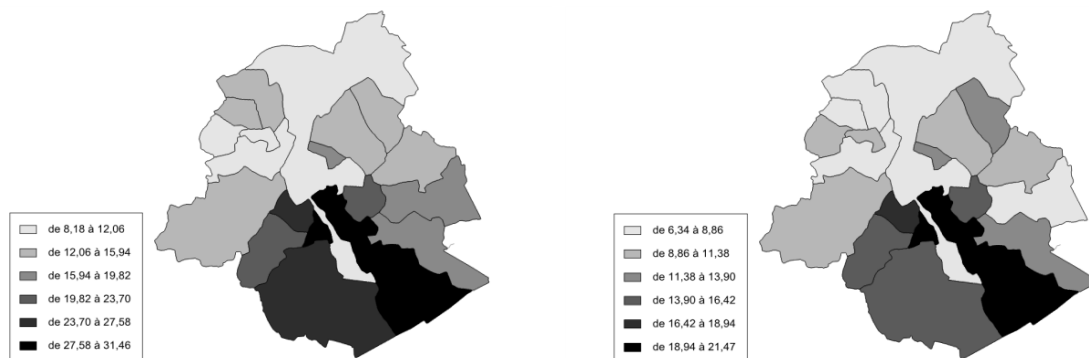
Les résultats électoraux et leur traduction politique ont été bien au-delà des espérances des verts. Ecolo est le plus grand vainqueur du scrutin. Sa poussée est généralisée et régulièrement spectaculaire. Alors qu'il avait enlevé 11,6% à l'échelle de la Région en 2012, Ecolo se fixe à pas moins de 17% des suffrages en 2018. Sa progression est la plus notable dans ses zones de force du Sud-Est de Bruxelles. A Woluwe-Saint-Pierre, Ecolo progresse de 9,5 points de pourcent (+ 109,6% de ses voix par rapport à 2012). A Watermael-Boitsfort, les verts engrangent 10,0 points de pourcent supplémentaires (+ 46,6% de ses suffrages de 2012). A Uccle, les verts bondissent de 9,3 points de pourcent (+ 60,6% des suffrages qu'ils obtinrent en 2012). A Ixelles, à partir d'un score déjà élevé, Ecolo engrange 8,3 points de pourcent supplémentaire (+ 40,5% du score de 2012). A Auderghem, Etterbeek, et Saint-Gilles, les verts progressent respectivement de 7,5, 9,1, et 6,4 points de pourcent.

Dans les communes du Nord et de l'Ouest, l'avancée est aussi au rendez-vous mais elle est moins saisissante : autour de 2 à 4 points de pourcent. Dans ce tableau Saint-Josse-ten-Noode est une exception. Ecolo y progresse aussi sensiblement : + 5,6 points de pourcent.

On l'aura compris, Ecolo a concomitamment opéré une percée généralisée et *durci* les traits de sa géographie électorale. Les verts sont proportionnellement plus forts là où leur implantation était déjà la plus consistante.

L'implantation électorale dans les communes du Centre et du Sud-Est de Bruxelles fait désormais d'Ecolo un *grand parti* de cette zone : le premier à Forest, Ixelles et Watermael-Boitsfort, notamment.

Figure 3. Géographie électorale d'Ecolo à Bruxelles en 2018 (à gauche) et en 2012 (à droite)



Par ailleurs, tout en ayant progressé dans les communes du Nord et de l'Ouest de la Région, la pénétration reste proportionnellement moins forte dans des localités comme Molenbeek-Saint-Jean, Jette, Ganshoren, Koekelberg, Berchem-Sainte-Agathe ou, de l'autre côté, à Schaerbeek et Evere.


Pour Ecolo, l'impact politique de cette victoire électorale éclatante est détonnant (Tableau 13). Outre Watermael-Boitsfort, les verts investissent les mairies d'Ixelles et de Forest, deux importantes communes de la Région. S'ils rejoignent les bancs de l'opposition à Molenbeek-Saint-Jean suite à leur retrait ds discussion avec le PS et le PTB-PVDA, ils restent dans les Collèges d'Etterbeek, de Forest, de Schaerbeek, de Watermael-Boitsfort et de Woluwe Saint-Pierre. Surtout, ils pénètrent les Collèges de pas moins de huit communes : Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, la ville de Bruxelles, Ixelles, Koekelberg, Saint-Gilles et Uccle.

Somme toute, Ecolo n'est désormais absent des affaires qu'à Evere, Ganshoren, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse-ten-Noode et Woluwe-Saint-Lambert. La prestation électorale et politique d'Ecolo à ce scrutin est de la sorte la meilleure de son histoire en Région de Bruxelles-capitale, même si le total atteint aux élections régionales de 1999 – 18,3% – avait été supérieur.

Tableau 13. Ecolo et les participations au Collège dans les dix-neuf communes bruxelloises

	2018		2012	
	Maïorat	Participation à la majorité	Maïorat	Participation à la majorité
Anderlecht		Oui		Non
Auderghem		Oui		Non
Berchem-Sainte-Agathe		Oui		Non
Bruxelles		Oui		Non
Etterbeek		Oui		Oui
Evere		Non		Non
Forest	Oui	Oui		Oui
Ganshoren		Non		Non
Ixelles	Oui	Oui		Non
Jette		Oui		Oui
Koekelberg		Oui		Non
Molenbeek-Saint-Jean		Non		Oui
Saint-Gilles		Oui		Non
Saint-Josse-ten-Noode		Non		Non
Schaerbeek		Oui		Oui
Uccle		Oui		Non
Watermael-Boitsfort	Oui	Oui	Oui	Oui
Woluwe-Saint-Lambert		Non		Non
Woluwe-Saint-Pierre		Oui		Oui

Source : <http://pouvoirs-locaux.brussels/acteurs/les-communes>



3.4 DéFI

En 2012, le FDF s'était (re)présenté pour la première fois comme parti à *part entière* aux élections communales de manière généralisée. Il avait aisément conservé son leadership à Auderghem, Schaerbeek et Woluwe-Saint-Lambert. En revanche, Martine Payfa avait été détrônée à Watermael-Boitsfort. Le FDF avait gardé les traits de son ancrage historique : une présence électorale et politique bien plus substantielle dans le Sud et l'Est de Bruxelles et un ancrage passablement plus modeste à l'Ouest et dans une bonne partie du Nord de la Région.

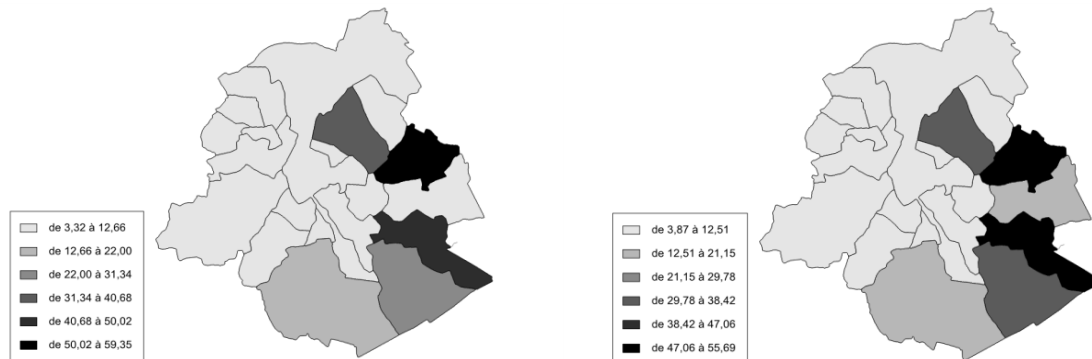
Rebaptisé entretemps DéFI – Démocrates, Fédéralistes et Indépendants –, le parti avait de grandes ambitions aux élections communales. Porté par des sondages prometteurs et par la popularité de son président, Olivier Maingain, DéFI a cependant déchanté. Non seulement, aucune vague ne s'est donnée à voir, mais le parti a même subi des tassements voire des reculs dans plusieurs communes. A l'échelle régionale, sa performance se situe à 15% alors qu'elle était de 15,8% en 2012.

DéFI ne progresse véritablement que dans quatre communes : à Woluwe-Saint-Lambert, où Olivier Maingain conforte sa majorité absolue : + 3,7 points de pourcent (+ 6,5% des voix par rapport à 2012) ; à Ganshoren : + 2,2 points de pourcent (+ 31,4% de ses suffrages de 2012) ; à Berchem-Sainte-Agathe : + 1,5 point de pourcent (+ 18,3% de ses voix de 2012) ; et à Forest : +1,3 point de pourcent (+ 12,5% de ses suffrages en 2012).

Dans la plupart des autres communes, DéFI stagne ou s'affaisse légèrement. Il faut néanmoins noter trois reculs significatifs. Le premier intervient à Auderghem où la liste conduite par Didier Gosuin subit un recul estimé de 3,3 points de pourcent (- 7,2% des voix de 2012). A Ixelles, DéFI enregistre un recul sévère. Le parti perd 5,1 points de pourcent (- 42% des suffrages de 2012). A Woluwe-Saint-Pierre, où Caroline Persoons s'était retirée de la liste, DéFI chute de 2,5 points de pourcent, soit 18% des voix de 2012. Enfin, l'échec le plus rude est intervenu à Watermael-Boitsfort. Après avoir dû batailler pour occuper la tête de liste, Martine Payfa escomptait faire mordre la poussière à Olivier Deleuze. Il en a été très loin de la coupe aux lèvres. Nous l'avons observé, Ecolo a fait une excellente performance. Au contraire, DéFI subit une défaite amère : - 10,9 points de pourcent (- 33% des voix de 2012).

L'implantation électorale de DéFI au terme de cette élection dévoile une double caractéristique. Comme nous l'avons signalé, le parti est bien mieux implanté à l'Est de la Région où il obtient ses meilleurs résultats. Du Centre-Ouest au Sud-Ouest, les scores sont les plus prégnants à Schaerbeek, Woluwe-Saint-Lambert, Auderghem, Watermael-Boitsfort et Uccle.

Figure 4. Géographie électorale de DéFI à Bruxelles en 2018 (à gauche) et en 2012 (à droite)



Cette configuration est très similaire à celle de 2012. Mais un autre élément nous semble encore plus affirmé : l'implantation électorale se dévoile plus que jamais sous la forme d'un archipel. A cette aune, un élément d'inquiétude pour DéFI est lié au fait que cet « archipel » est moins connecté à des attributs socio-démographiques du corps électoral qu'au rayonnement de certaines personnalités : Olivier Maingain, Bernard Clerfayt et Didier Gosuin. Âgés respectivement de 60, 57 et 66 ans, leur succession et la capacité du parti à conserver ces *enclaves* sont des questions ouvertes. Cette observation pose de la sorte la question de la *valeur ajoutée* de DéFI, notamment à l'échelle régionale et fédérale, au-delà des capacités gestionnaires reconnues de certains de ses mandataires.

Politiquement, ce scrutin a aussi été décevant pour DéFI (Tableau 14). Son nombre de mayorats reste identique : trois. Pour ce qui a trait à des participations dans les Collèges, DéFI a la satisfaction d'entrer dans la majorité à la ville de Bruxelles et à Ganshoren. Mais en parallèle, il est envoyé dans l'opposition à Forest, à Koekelberg et à Uccle. Pour un parti qui espérait frapper les imaginations lors du scrutin communal, le bilan est, au final, bien peu enchanteur. Cet échec symbolique – et, pour partie, matériel – a d'ailleurs conduit Bernard Clerfayt à questionner implicitement la stratégie et le destin d'Olivier Maingain, l'invitant par exemple à conduire la liste de DéFI aux élections européennes ²¹. Et il pose de manière plus sensible encore le *casting* pour les élections fédérales, régionales et européennes de mai 2019.

²¹ « Bernard Clerfayt invite Olivier Maingain à laisser la place aux jeunes », *La Libre Belgique*, 20 octobre 2018.

Tableau 14. DéFI et les participations au Collège dans les dix-neuf communes bruxelloises

	2018		2012	
	Maïorat	Participation à la majorité	Maïorat	Participation à la majorité
Anderlecht		Non		Non
Auderghem	Oui	Oui	Oui	Oui
Berchem-Sainte-Agathe		Non		Non
Bruxelles		Oui		Non
Etterbeek		Non		Non
Evere		Oui		Oui
Forest		Non		Oui
Ganshoren		Oui		Non
Ixelles		Non		Non
Jette		Non		Non
Koekelberg		Non		Oui
Molenbeek-Saint-Jean		Non		Non
Saint-Gilles		Non		Non
Saint-Josse-ten-Noode		Non		Non
Schaerbeek	Oui	Oui	Oui	Oui
Uccle		Non		Oui
Watermael-Boitsfort		Non		Non
Woluwe-Saint-Lambert	Oui	Oui	Oui	Oui
Woluwe-Saint-Pierre		Oui		Oui

Source : <http://pouvoirs-locaux.brussels/acteurs/les-communes>



3.5 Le Centre démocrate humaniste (cdH)

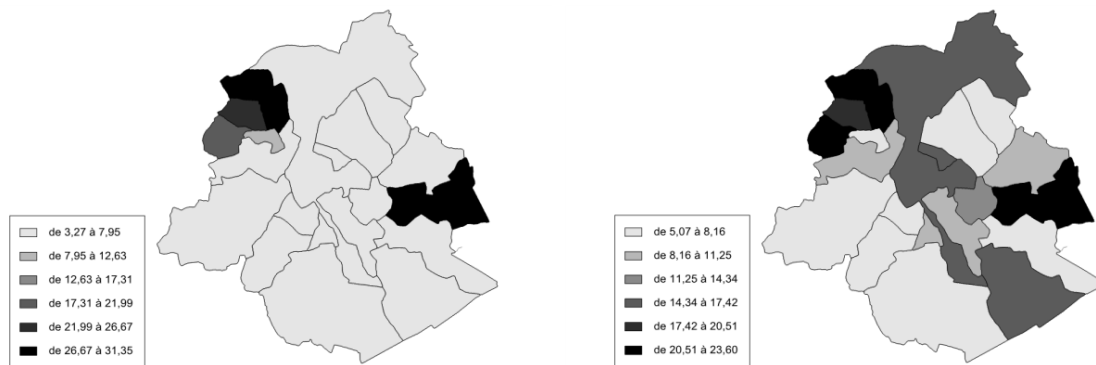
A l'entame de la campagne, le cdH escomptait conserver ses trois bourgmestres – à Berchem-Sainte-Agathe, Jette et Woluwe-Saint-Pierre –, visait la mairie à Ganshoren et ambitionnait de faire démentir des sondages plutôt inquiétants.

D'un point de vue électoral, les humanistes ne ressortent pas rassurés des élections communales. A l'échelle de la Région, ils avaient obtenu quelque 11,2% en 2012. Six ans plus tard, ils sont bien en-deçà avec 9,1%. Ce recul important doit beaucoup à de sévères tassements dans des communes majeures de la Région : - 7,3 points de pourcent à la ville de Bruxelles (- 48% des voix de 2012) ; - 2,8 points de pourcent à Molenbeek-Saint-Jean (- 27,8% des suffrages de 2012) ; - 3,4 points de pourcent à Ixelles (- 41,4% par rapport aux voix de 2012) ; - 3,8 points de pourcent à Saint-Gilles, où le cdH n'a désormais plus de conseiller communal (- 53,5% par rapport aux suffrages de 2012). Il peut aussi être imputé à des reculs plus marqués encore dans certaines communes plus petites : - 4,8 points de pourcent à Etterbeek ; - 9,6 points de pourcent à Watermael-Boitsfort ou - 8,6 points de pourcent à Saint-Josse-ten-Noode.

A cette aune, les progressions à Woluwe-Saint-Pierre (+ 4,2 points de pourcent), à Ganshoren (+ 4,6 points de pourcent) ou à Jette (+ 7,7 points de pourcent) ont été insuffisantes pour compenser un mouvement de recul assez sensible.

En vérité, les performances du cdH à Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette et Woluwe-Saint-Lambert se déclinent, en termes d'implantation électorale, comme des enclaves dans ce qui s'apparente de plus en plus à un *No man's land*. Hors ces quatre localités, les humanistes n'atteignent nulle part 10% des voix. A l'exception de Koekelberg, ils sont d'ailleurs bien plus souvent proches de 5% que de dix.

Figure 5. Géographie électorale du cdH à Bruxelles en 2018 (à gauche) et en 2012 (à droite)



Ce faisant, nous avons sans doute assisté à un changement d'essence de la présence électorale du parti sur la Région. L'implantation de 2012, bien que dévoilant plusieurs zones de faible pénétration, était bien plus diversifiée. En l'absence d'une personnalité emblématique, le cdH est désormais lié au poids de ses bourgmestres. Or, Hervé Doyen a 62 ans, Pierre Kompany 71 ans, Joël Riguelle 64 ans et Benoit Cerexhe 57 ans. Maintenir le mayorat au cdH à Jette, Ganshoren et Berchem-Sainte-Agathe ne sera pas une sinécure.

Nous l'avons souligné, malgré le reflux électoral, le cdH peut paradoxalement faire état de la conquête d'un trophée : le mayorat de la commune de Ganshoren au profit de Pierre Kompany, tête de la liste ProGanshoren. Quoiqu'importante, cette victoire politique est néanmoins en trompe l'œil. Les humanistes n'entrent dans aucune majorité mais en sont exclus dans trois communes : Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse-ten-Noode²² et Schaerbeek (Tableau 15).

²² Il existe un accord entre la Liste du bourgmestre et le cdH, mais ce dernier parti n'a pas d'échevin au Collège, contrairement à la législature 2012-2018. Dans ce cas d'école, nous ne le comptons dans la majorité.

Tableau 15. Le cdH et les participations au Collège dans les dix-neuf communes bruxelloises

	2018		2012	
	Maïorat	Participation à la majorité	Maïorat	Participation à la majorité
Anderlecht		Oui		Oui
Auderghem		Non		Non
Berchem-Sainte-Agathe	Oui	Oui	Oui	Oui
Bruxelles		Non		Non
Etterbeek		Non		Non
Evere		Non ²³		Non
Forest		Non		Non
Ganshoren	Oui	Oui		Oui ²⁴
Ixelles		Non		Non
Jette	Oui	Oui	Oui	Oui
Koekelberg		Oui		Oui
Molenbeek-Saint-Jean		Non		Oui
Saint-Gilles		Non		Non
Saint-Josse-ten-Noode		Non (note 19)		Oui
Schaerbeek		Non		Oui
Uccle		Oui		Oui
Watermael-Boitsfort		Non		Non
Woluwe-Saint-Lambert		Non		Non
Woluwe-Saint-Pierre	Oui	Oui	Oui	Oui

Source : <http://pouvoirs-locaux.brussels/acteurs/les-communes>

²³ Comme à Saint-Josse-ten-Noode, il existe un accord avec la Liste du bourgmestre et DéFI, mais le cdH ne décroche aucun échevinat. Il n'est dès lors compté comme acteur de la majorité.

²⁴ A partir de janvier 2017.

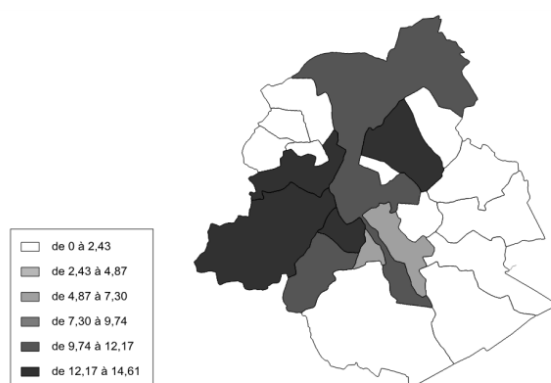
3.6 Le parti du travail de Belgique (PTB-PVDA)

En conformité avec la ligne qu'il s'est fixée depuis les élections communales de 2000, le PTB-PVDA n'a soumis des listes que dans un nombre limité de communes ; celles où il pouvait faire valoir une certaine implantation militante et où il escomptait des résultats probants ²⁵. Le parti du travail s'est de la sorte présenté aux électeurs à Anderlecht, la ville de Bruxelles, Forest, Ixelles, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles et Schaerbeek.


En 2012, le PTB-PVDA avait conquis un conseiller communal à Schaerbeek et Molenbeek-Saint-Jean, ses deux places fortes à Bruxelles, par ailleurs deux communes où est installée une Maison médicale Médecine pour le Peuple, importante structure périphérique du parti. Par rapport à 2012, la performance du PTB-PVDA est exceptionnellement bonne. A n'en pas douter, le parti du travail est le deuxième grand vainqueur du scrutin. A l'exception d'Ixelles, le PTB-PVDA franchit partout le cap des 10% des voix et décroche près de 15% à Anderlecht. Au total, le parti n'enlève pas moins de 36 sièges pour deux seulement en 2012.

A proprement parler, il n'est pas possible d'isoler la géographie électorale du PTB-PVDA dès lors que le parti ne présente des listes que dans un nombre défini de communes. On observera néanmoins que les lieux de présentation et les performances obtenues interviennent dans la « façade » occidentale et, pour partie, septentrionale, de la Région avec un axe particulièrement performatif de Schaerbeek à Molenbeek-Saint-Jean/Anderlecht.

Figure 6. Géographie électorale du PTB-PVDA à Bruxelles en 2018



²⁵ Cette stratégie est référée à la Résolution du comité central d'août 1999 et expérimentée pour la première fois aux élections communales de 2000 avec une focale sur les communes d'Herstal et de Zelzate. Voir Delwit Pascal (2014) *PTB. Nouvelle gauche, vieilles recettes*. Liège. Luc Pire.



Pour ce qui est de l'entrée dans un Collège, la question ne s'est posée que dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Dès le 14 octobre, la cheffe de file socialiste, Catherine Moureaux, avait sollicité le PTB-PVDA puis Ecolo pour constituer une majorité *progressiste*. Après plusieurs jours de discussion, les négociations ont échoué, le PS et le PTB se rejetant mutuellement l'échec. Le PTB-PVDA se présente donc comme un parti d'opposition dans toutes les communes bruxelloises.

3.7 *Désillusions à la N-VA et estompement du Vlaams Belang*

Eu égard au fait que dans la très grande majorité des cas²⁶, les partis néerlandophones se présentaient en alliance avec un ou plusieurs partis francophones, il n'est pas possible, au sens propre, d'évaluer leur performance électorale. On notera toutefois que le nombre d'élus néerlandophones est plus élevé à l'issue de ce scrutin qu'au terme de l'élection communale de 2012²⁷ : il passe de soixante-dix-huit en 2012 à quatre-vingt-sept en 2018.


Qu'en est-il de la N-VA et du Vlaams Belang, les seules formations néerlandophones à n'avoir aucun partenaire francophone dans l'élection du 14 octobre ?

Dans la perspective des élections fédérales, mais sans doute plus encore, du scrutin régional bruxellois, la N-VA avait soigneusement préparé les élections communales à Bruxelles. Pour le parti nationaliste flamand, il s'agissait de faire du scrutin local un tremplin vers 2019 dans l'espoir de pouvoir décrocher une majorité de sièges dans le rôle linguistique néerlandophone et, possiblement, de « bloquer » la Région de Bruxelles-capitale, et, ce faisant, le pays. Pour ce faire, la N-VA n'a guère fait dans l'originalité. Le parti dirigé par Bart De Wever a tout simplement imité l'approche du Vlaams Blok aux élections régionales de 1999 et de 2004 : une diffusion massive d'un toutes-boîtes axé sur le supposé « laxisme » dans la Région et un message complètement centré sur les thématiques ethnocentriques et *Law and order*²⁸, le tout en français et en néerlandais. Et durant la campagne, il en est allé largement de même avec une campagne d'encarts dans des journaux francophones avec en têtes d'affiche, le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon, et le Secrétaire d'État à l'Asile

²⁶ A l'exception du CD&V à Anderlecht (pas de siège), du CD&V et du SP.a en cartel dans la liste Samen à Auderghem (pas de siège), du sp.a à la ville de Bruxelles sur la liste Change.brussels (1 siège) et de Groen à Molenbeek (pas de siège).

²⁷ Voir aussi van Haute Emilie, Deschouwer Kris, Gaudin Thibault, Janssens Rudi, Kavadias Dimokritos, Mares Ann, Pilet Jean-Benoit, Sierens Vivien et Tibbaut Aurélie (2018) « Moins de mandataires locaux à Bruxelles ? Scénarios et impact ». *Brussels Studies*. 128.

²⁸ Wenzelburger Georg (2015) « Parties, Institutions and the Politics of Law and Order: How Political Institutions and Partisan Ideologies Shape Law-and-Order Spending in Twenty Western Industrialized Countries ». *British Journal of Political Science*. 45 (3): 663-687.



et aux migrations, Theo Francken, qui ont depuis démissionné du gouvernement fédéral.

Cette démarche du « centre » du parti n'a pas toutefois pas pu masquer l'implantation poussive de la formation nationaliste flamande dans plusieurs communes de Bruxelles. La N-VA n'a, de la sorte, pu soumettre une liste au corps électoral que dans treize dans dix-neuf communes de la Région – trois de plus qu'en 2012. Aucune de ses listes n'était complète et plusieurs étaient réduites à une expression très modeste : deux candidats à Auderghem, Evere, Koekelberg et Saint-Josse-ten-Noode, trois candidats à Ixelles, quatre candidats à Uccle et six candidats à Jette.

Aucune dynamique électorale d'ensemble ne s'est donnée à voir, mais dans un nombre appréciable de communes où la N-VA était présente en 2012, elle a reculé en 2018 : Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, la ville de Bruxelles, Molenbeek-Saint-Jean et Saint-Josse-ten-Noode. *A contrario*, une progression est observée dans quatre d'entre-elles : à Ganshoren, Ixelles, jette et Schaerbeek (Tableau 16).

La N-VA n'a donc pas réussi son pari de faire du scrutin communal un levier pour les élections régionales de 2019. Il ne s'impose pas de tirer de cette absence de dynamique des conclusions trop hâtives à l'horizon des élections de 2019 mais, dans les choix – notamment des têtes de listes aux élections fédérales et régionales – que devra opérer la N-VA, ce résultat est peu avenant et peu à même d'encourager le parti à « prendre des risques » dans un contexte où, par ailleurs, la N-VA a réalisé une mauvaise performances aux élections communales et provinciales flamandes.

Tableau 16. Résultats électoraux de la N-VA et du Vlaams Belang aux élections communales bruxelloises de 2018 et de 2012 et nombre de conseillers communaux (entre parenthèses)

	N-VA		Vlaams Belang	
	2018	2012	2018	2012
Anderlecht	4,1 (1)	5,1 (2)	2,1 (0)	3,7 (1)
Auderghem	2,3 (0)			
Berchem-Sainte-Agathe	6,7 (1)	7,0 (1)	2,0 (0)	3,5 (0)
Bruxelles	3,7 (1)	4,3 (1)	1,6 (0)	2,2 (0)
Etterbeek				
Evere	4,8 (1)			
Forest		2,2 (0)		
Ganshoren	6,7 (1)	4,9 (0)		
Ixelles	2,9 (0)	2,3 (0)		
Jette	4,3 (1)	4,2 (1)	2,9 (0)	3,6 (0)
Koekelberg	3,5 (0)			
Molenbeek-Saint-Jean	3,4 (1)	4,0 (1)		2,3 (0)
Saint-Gilles				
Saint-Josse-ten-Noode	2,1 (0)	3,3 (0)		
Schaerbeek	2,7 (0)	2,2 (0)	1,2 (0)	1,4 (0)
Uccle	2,3 (0)			
Watermael-Boitsfort				
Woluwe-Saint-Lambert				
Woluwe-Saint-Pierre				

Source : <http://bruxelselections2012.irisnet.be/>; <https://elections2018.brussels>

Pour sa part, le Vlaams Belang est devenu un acteur largement insignifiant en Région bruxelloise. L'extrême droite flamande n'a déposé une liste que dans cinq communes – six en 2012, onze en 2006 et treize en 2000. Elle s'est tassée dans les cinq cas et ne peut désormais plus se prévaloir du moindre conseiller communal dans la Région bruxelloise.



4. CONCLUSION

Nous l'avons observé, le scrutin communal a été détonnant dans la Région bruxelloise, tout à la fois électoralement et politiquement. Dans ces deux facettes, Ecolo(Groen) est le grand vainqueur. Sa progression est notable et elle s'est traduite politiquement par une présence sans précédent dans les Collèges des bourgmestre et échevins, nonobstant la conquête des mayorats d'Ixelles et de Forest. Compte tenu de la dimension locale et plus *personnalisée* du scrutin communal²⁹, cette performance est un levier majeur à l'horizon, certes lointain, des élections communales de 2024.


A contrario, le Mouvement réformateur est le principal perdant sous les deux angles. Dans presque toutes les communes, les libéraux ont reculé, occasionnellement sévèrement. Et le MR a souffert d'une déroute politique, marqué par la perte des postes de bourgmestre à Ixelles, Molenbeek-Saint-Jean, Koekelberg et Ganshoren. Qui plus est, les libéraux sont sortis de plusieurs Collèges, notamment dans les grandes communes que sont la ville de Bruxelles et Anderlecht. Les libéraux bruxellois doivent repenser leurs orientations, leur organisation et préparer un personnel politique à même de sortir leur parti du statut d'acteur désormais *secondaire* dans la gestion locale à Bruxelles.

Pour ce qui concerne le cdH, DéFI et le PS, le tableau est moins homogène. Le cdH s'est estompé d'une bonne partie de la carte électorale bruxelloise, mais peut désormais se prévaloir de quatre bourgmestres. Le PS ne donne pas à voir un mouvement électoral d'ensemble. Sa performance est faite de gains – Molenbeek-Saint-Jean, Ixelles, Saint-Josse, Koekelberg... – et de pertes, parfois sensibles – Uccle, Schaerbeek, Anderlecht... Politiquement, le bilan est positif et les socialistes peuvent se targuer de deux succès très symboliques : l'accession au mayorat à Koekelberg et, plus encore, la reconquête à Molenbeek-Saint-Jean. Pour autant, se donne aussi à voir certains revers : la perte du mayorat à Forest et la fin de la majorité absolue à Saint-Gilles, où la perspective d'une lutte avec Ecolo pour le mayorat se profile pour 2024.

Dans l'ensemble, DéFI est resté très proche de la dynamique électorale de 2012. Compte tenu des *attentes* et des espoirs du parti, cette observation ramène à une défaite *morale*. DéFI avait de grandes ambitions et elles ne sont nullement concrétisées. Le parti ne peut faire valoir aucun mouvement électoral saillant positif. C'est au contraire le recul sensible à Watermael-Boitsfort et à Auderghem qui ont focalisé les attentions.

Pour ce qui a trait au PTB-PVDA, il n'est pas possible de réellement apprécier la portée *politique* du scrutin. Le parti du travail n'a rejoint aucune majorité alors

²⁹ Pilet Jean-Benoit, Dassonville Ruth, Hooghe Marc, Marien Sofie (eds) *L'électeur local. Le comportement électoral au scrutin communal de 2012*. Bruxelles. Éditions de l'Université de Bruxelles.



que la question s'est posée à Molenbeek-Saint-Jean. Mais cette situation ne se pose pas comme un échec dès lors, qu'*a minima*, le PTB-PVDA n'en faisait pas un *objectif primaire* ³⁰ et n'a accompli aucune démarche politique centrale pour être partie prenante de la majorité à Molenbeek-Saint-Jean. Électoralement, en revanche, le parti du travail a réalisé une excellente élection dans les sept communes où il avait déposé une liste. Ce scrutin révèle que le PTB-PVDA est désormais un parti très *pertinent* ³¹ dans l'espace bruxellois.

Enfin la N-VA, qui avait tenté de *nationaliser* ce scrutin communal à Bruxelles, n'a pas atteint ses objectifs. Aucun mouvement d'ensemble n'est intervenu et sa présence dans les conseils communaux demeure très limitée.

Ce bilan électoral des élections communales anticipe-t-il le résultat aux scrutins de 2019 ? En la matière, il s'impose d'être très prudent. La dimension *locale* du scrutin communal est indubitable et une transposition mécanique vers un score à l'échelle régionale serait trompeuse. La comparaison de la carte électorale des scrutins municipal de 2012 et fédéral-régional-européen de 2014 en apporte une illustration frappante (Tableaux 8 à 10).

D'une manière générale, les *partis du bourgmestre* obtiennent de nettement moins bons résultats dans ces scrutins. A l'échelle fédérale, l'écart est par exemple majeur à Auderghem, Jette, Schaerbeek ou encore Woluwe-Saint-Pierre. En comparant 2012 à 2014, constatons que DéFI était – très – *surestimé* de même qu'un peu moins nettement, le Centre démocrate humaniste, dans son score aux communales pour évaluer sa performance aux élections fédérales, et, dans une moindre mesure, régionale. A *contrario*, le parti socialiste et, de manière moins marquée, le Mouvement réformateur avaient obtenu un score d'ensemble moins bon aux communales que leur performance en 2014.

On se gardera donc bien d'une extrapolation trop nette. A la lumière de la comparaison 2012-2014, il apparaît néanmoins que le scrutin sera sans doute complexe pour DéFI et le cdH. Pour ce dernier parti, l'enjeu est de taille dès lors que son deuxième siège fédéral à Bruxelles était déjà très fragile. Les humanistes l'avaient conquis de peu au détriment du MR. Il est vraisemblable aussi que les performances du MR et du PS sont inférieures à ce qu'elles pourraient être en 2019 mais il convient de souligner qu'aux élections communales, le PTB-PVDA n'était pas présent dans toutes les communes. Le PS sera donc confronté à sa concurrence dans les douze communes où il était absent aux communales d'octobre.

³⁰ Harmel Robert, Janda Kenneth (1994), « An integrated theory of party goals and party change ». *Journal of Theoretical Politics*. 6(3): 259-287.

³¹ Sartori Giovanni (2011) *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*. Bruxelles. Éditions de l'Université de Bruxelles.



Références

Close Caroline (2017) « La sociologie électorale des libéraux francophones », in Delwit Pascal (ed.), *Du parti libéral au MR. 170 ans de libéralisme en Belgique*. Bruxelles. Éditions de l'Université de Bruxelles, pp. 219-237.

Delwit Pascal (2013) « The End of Voters in Europe? Electoral Turnout in Europe since WWII ». *Open Journal of Political Science*. 3(1): 44-52.

Delwit Pascal (2014) *PTB. Nouvelle gauche, vieilles recettes*. Liège. Luc Pire.

Delwit Pascal (2017) « Une nouvelle configuration pour les libéraux », in Delwit Pascal (ed.), *Du parti libéral au MR. 170 ans de libéralisme en Belgique*. Bruxelles. Éditions de l'Université de Bruxelles. pp. 55-67.

Hamesse Dario, Sierens Astrid (2018) « Les nouveaux habitants des quartiers bruxellois 2018 ». *Institut bruxellois de statistiques et d'analyse*. Focus n°27.

Harmel Robert, Janda Kenneth (1994), « An integrated theory of party goals and party change ». *Journal of Theoretical Politics*. 6(3): 259-287.


Pilet Jean-Benoit, Dassonville Ruth, Hooghe Marc, Marien Sofie (eds) *L'électeur local. Le comportement électoral au scrutin communal de 2012*. Bruxelles. Éditions de l'Université de Bruxelles.

Sartori Giovanni (2011) *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*. Bruxelles. Éditions de l'Université de Bruxelles.

van Haute Emilie, Deschouwer Kris, Gaudin Thibault, Janssens Rudi, Kavadias Dimokritos, Mares Ann, Paulis Emilien, Pilet Jean-Benoit, Sierens Vivien et Tibbaut Aurélie (2018) « Gouvernance à Bruxelles. Rapport final ». *Rapport préparé pour le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-capitale*.

van Haute Emilie, Deschouwer Kris, Gaudin Thibault, Janssens Rudi, Kavadias Dimokritos, Mares Ann, Pilet Jean-Benoit, Sierens Vivien et Tibbaut Aurélie (2018) « Moins de mandataires locaux à Bruxelles? Scénarios et impact ». *Brussels Studies*. 128.

Weldon Steven (2006) « Downsize my polity? The impact of size on party membership and member activism ». *Party Politics*. 12(4): 467-481.



Wenzelburger Georg (2015) « Parties, Institutions and the Politics of Law and Order: How Political Institutions and Partisan Ideologies Shape Law-and-Order Spending in Twenty Western Industrialized Countries ». *British Journal of Political Science*. 45 (3): 663-687.